



ATTENDU QUE la ville désire adopter un règlement sur le déneigement;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 20 septembre 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement suivant soit adopté.

1. **UTILISATION DU DÉPÔT À NEIGE**

La Ville autorise les entrepreneurs de transport de neige à la déposer au dépôt à neige situé au 2127, chemin Jean-Adam.

La Ville priorise les entrepreneurs dont la place d'affaires est sur le territoire de la ville de Saint-Sauveur.

2. **CALCUL DU VOLUME DE NEIGE**

Le calcul du volume de neige en mètre cube est établi selon la formule suivante :

Longueur de la boîte x largeur de la boîte x ((hauteur gauche + hauteur droite) x ½)

3. **PÉRIODE DE CALCUL**

Les entrepreneurs doivent faire calculer les boîtes de leur camion pendant la période entre le 1^{er} et le 15 novembre de chaque année.

Le Service des travaux publics est responsable de la prise des mesures des boîtes de camions, lesquels doivent être munis de leur panneau à neige.

Le calcul du volume de neige est réalisé au garage municipal de la ville.



4. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021.

(s) Yan Senneville

Yan Senneville
Greffier adjoint

(s) Jacques Gariépy

Jacques Gariépy
Maire



CERTIFICAT D'ATTESTATION DES APPROBATIONS REQUISES

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le présent certificat atteste que le *Règlement 483-2021* a reçu toutes les approbations nécessaires à son entrée en vigueur, et ce, selon les dates suivantes :

Avis de motion : 20 septembre 2021

Dépôt du projet : 20 septembre 2021

Adoption : 4 octobre 2021

Entrée en vigueur : 13 octobre 2021

EN FOI DE QUOI, ce certificat d'attestation des approbations requises est donné ce 13 octobre 2021.

(s) Yan Senneville

Yan Senneville
Greffier adjoint

(s) Jacques Gariépy

Jacques Gariépy
Maire